

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Chastre, Monsieur Claude Jossart, en date du 29-06-2018 ;

L'autorisation	N° EC124
Est délivrée à	AOP Blanmont – Salle Patria
Domicilié	Place communale, 5 – 1450 Chastre
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	“Salle Patria” située à Place de la Féchère, 29 – 1450 Chastre
Capacité	50 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 06-03-2024.

Le 30/10/2023

La Chargée des affaires courantes

Claire Verhamme